

III

DEUXIÈME FIN : L'APOSTOLAT EUCHARISTIQUE

L'apostolat de la Société du Très Saint Sacrement embrasse tous les ministères qui ont l'Eucharistie pour objet direct ou indirect : la prédication des Adorations perpétuelles, aujourd'hui établies dans presque tous les diocèses de France, et dont la préparation fructueuse aussi bien que la solennité réclament des hommes spéciaux ; les retraites de première communion dans les paroisses, les collèges et les pensionnats : ici aussi, on l'a constaté, des hommes sont nécessaires qui fassent de cet important ministère, qui devient de jour en jour plus difficile, leur étude particulière.

Sur ce point, l'Institut a, dès le commencement, fondé l'Œuvre de la *Première Communion des Adultes*, et c'est à des milliers d'enfants et de jeunes gens, ouvriers des usines et des fabriques de Paris, qui n'auraient jamais, sans ce secours, connu aucune espèce de religion, que l'Institut a, jusqu'à cette heure, donné le bienfait d'une première communion bien préparée et pieusement reçue.

Ce sont autant de recrues enlevées aux futures armées de l'Église, et c'est un grand courant moralisateur introduit dans le corps social : car ces premières communions des enfants ne vont jamais sans amener la réhabilitation d'un certain nombre de mariages parmi les parents et sans les rapprocher de l'Église, de ces prêtres qu'on leur apprend par tant de mensonges à détester.

A ces ministères, l'Institut joint celui des retraites particulières pour les prêtres, qu'elle reçoit toute l'année dans ses maisons avec une religieuse affection ; puis des retraites dans les grands et petits séminaires, et des retraites ecclésiastiques diocésaines.

Enfin elle offre son concours aussi dévoué que désintéressé, concours de direction spirituelle et d'apostolat, à toutes les Œuvres et Associations eucharistiques, si nombreux de nos jours : Œuvres d'adoration diurne et nocturne, établies dans plus de cinquante villes de France ; Congrégations adoratrices de femmes, dont les principales sont la Congrégation de l'Adoration perpétuelle, celle de l'Adoration réparatrice, celle de Marie réparatrice, celle des Servantes du Saint Sacrement : Associations paroissiales du Saint Sacrement, de l'Adoration perpétuelle, du Saint-Viatique, des églises pauvres, etc., etc.